

LES DIFFÉRENTS MODES DE PAIEMENT

Pour régler ses achats et payer ses factures, on peut utiliser différents modes de paiement :

- la monnaie (encore appelée « l'espèce »)
- le chèque
- la carte bancaire
- les prélèvements automatiques
- Les virements
- les TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

Pour avoir accès à ces différents modes de paiement, il faut être en possession d'un **compte bancaire** : un compte en banque sur lequel sont versés le salaire, les allocations, les retraites ... et avec lequel sont effectués nos dépenses.

La monnaie, le chèque et la carte bancaire sont les modes de paiement les plus utilisés. Ils permettent des **paiements directs**.

Le chèque et la carte sont quelquefois refusés pour des petites sommes.

Les virements, les prélèvements automatiques et les TIP facilitent les **paiements par transfert** direct d'un compte à un autre, de banque en banque.

Des systèmes de paiement sont gratuits, d'autres payants (la carte bancaire par exemple).

Le choix d'un mode de paiement

Le choix d'un mode de paiement dépend de ce que l'on doit payer et notamment de la somme à régler.